



Association Maison des Projets  
Espace François Mitterrand  
72290 BALLON  
02 43 27 36 77  
[www.maisondesprojets.fr](http://www.maisondesprojets.fr)

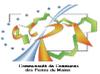
# GUIDE PRATIQUE PARENTS

## TSCL

« Tickets Sports, culture, loisirs »



Réalisé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



# PRÉSENTATION DES TSCL

## L'ORGANISATEUR

L'association Maison des Projets est l'organisateur des TSCL  
A ce titre, une adhésion annuelle vous sera demandé.

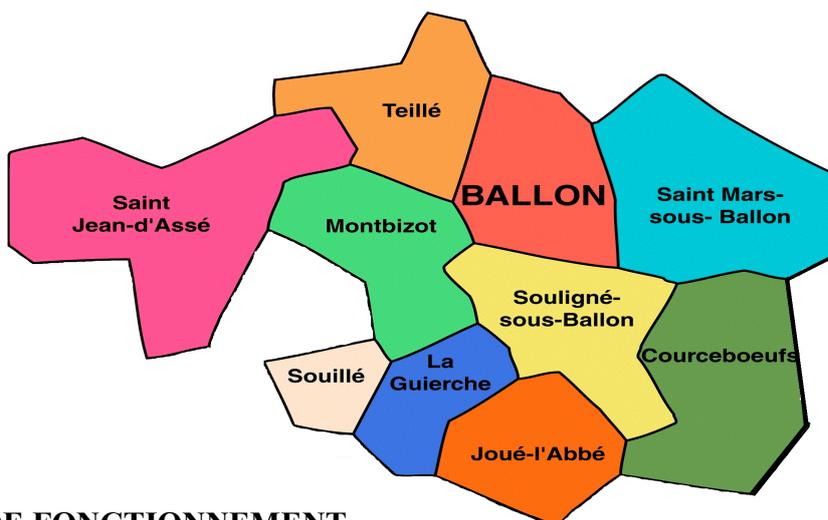
Cette adhésion, au-delà des animations *Jeunesse, Enfance* (Centre de Loisirs de Montbizot), ou autres, vous permettra de vous inscrire à toute activité, de votre choix, que vous souhaiteriez suivre au sein de l'association.

## ACCESSIBILITÉ

L'Accueil de Loisirs TSCL (« Tickets Sports, Culture, Loisirs ») accueille les jeunes **à partir de la 6<sup>ème</sup>** (ou équivalent) **jusqu'à 17 ans** (18 ans moins un jour au 1er jour d'activité) et en priorité ceux habitants la Communauté de Communes des Portes du Maine. Il peut aussi accueillir les jeunes des communes alentours (*voir « Les étapes de l'inscription »*)

Enfin, les TSCL peuvent accueillir des jeunes porteurs de handicaps après rencontre avec les familles.

## Communauté de communes des Portes du Maine



## LES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Ils varient en fonction des activités proposées.

L'amplitude horaire de fonctionnement se situe entre 6h30 et 23h (dans le cadre de sorties surtout).

Il y a peu d'activités prévues le matin.

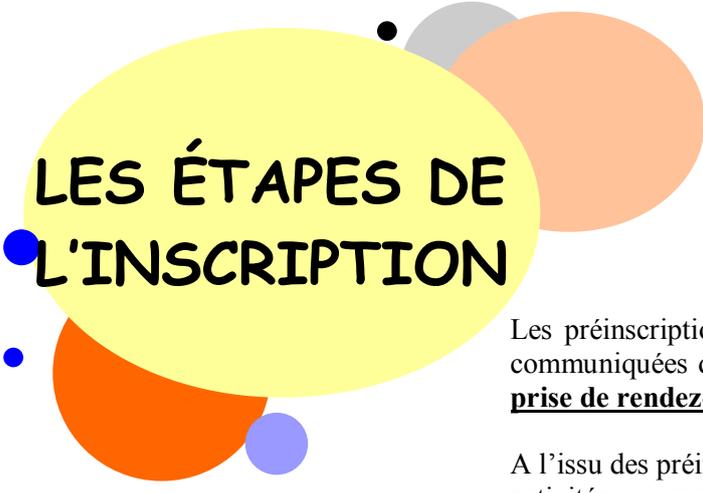
Pour certaines activités prévues à la journée, les familles doivent fournir le(s) pique nique(s) en conséquence.

## LE TRANSPORT

Il n'y a pas de service de car ou minibus organisé pour permettre aux jeunes de se rendre sur les lieux d'activités. Dans le cas d'un problème de transport, veuillez nous contacter (*voir « Le covoiturage »*)

**BON À SAVOIR**

**MAISON DES PROJETS**  
**Ouverture au public :**  
du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00  
et de à 13h30 à 17h30



# LES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Les préinscriptions s'effectuent sur les temps des heures de permanence communiquées dans la plaquette ou à la **Maison des Projets**, après une prise de rendez-vous par téléphone au 02 43 27 36 77 ou 02 43 52 15 68.

A l'issue des préinscriptions, les listes définitives des jeunes participant aux activités : - seront diffusées sur le blog de l'ALSH  
- consultables à la Maison des Projets au 02 43 27 36 77

## ATTENTION :

Nous attirons votre attention sur le fait que dans un souci de clarté et pour éviter tous quiproquos, c'est à vous de faire la démarche de connaître la liste des participants.

**Les inscriptions ne seront définitives qu'après règlement des activités suivant la diffusion des listes (dates précisées sur la plaquette pour chaque période)**

↳ Vous pouvez régler les activités par **chèque bancaire, chèque vacance, chèques collègues, espèces**, ou encore avec les **passesports loisirs CAF ou MSA**.

↳ Si vous payez par **CHEQUE BANQUAIRE** : mettre à l'ordre de la Maison des Projets



# RESPONSABILITÉS

Les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs **pendant toute la durée des activités**, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou en extérieur des sites.

Néanmoins, **cette responsabilité ne commence qu'à partir du début de l'activité et que le jeune est présent**. Ainsi, en dehors des horaires d'activités précisés dans la plaquette, votre enfant n'est pas sous la responsabilité des animateurs.

Si votre enfant est inscrit et qu'il n'est pas présent à l'activité, il sera considéré comme absent non justifié.

Nous vous rappelons que certaines activités nécessitent **impérativement** le port de **protections** telles que casques, genouillères, coudières...(VTT, Skate, roller...) ou des **vêtements et chaussures adaptés** (activités sportives)

De même, **un certificat d'aisance aquatique est obligatoire** pour les activités dans l'eau.

# PROJET DE LA STRUCTURE

BON À SAVOIR

Un règlement intérieur accompagne le projet de la structure

Le projet d'un accueil de loisirs est un contrat de confiance entre l'organisateur, l'équipe pédagogique, les parents, les enfants et les différents autres intervenants.

Il permet à l'équipe pédagogique de dégager un fonctionnement commun et de s'engager à le mettre en pratique de façon coordonnée, ce même si celle-ci est amenée à se modifier selon les périodes de fonctionnement de l'ALSH sur une année.

Il permet aux parents de connaître le fonctionnement de l'accueil.

Ce document est consultable par tous : parents, jeunes, équipe, partenaires... Il est à demander auprès de la directrice ou encore sur le blog de l'ALSH : <http://tscl.hautetfort.com/>

La directrice reste à votre disposition pour tout complément d'information ou suggestion concernant ce projet.

# LES OBJECTIFS DES TSCL

L'équipe d'animation est attentive au développement d'une relation de qualité qui passe par le respect mutuel, par une écoute et une responsabilisation des jeunes. Les activités ne sont pas une fin en soi mais le prétexte à développer cette relation entre les participants et les animateurs.

Les objectifs pédagogiques sont la base de travail de l'équipe d'animation et vont guider l'organisation des activités elles-mêmes.

Quelques exemples d'objectifs des Tickets Sports :

- ↳ Favoriser l'implication des jeunes dans la mise en place des règles de l'activité
- ↳ Prendre en compte l'avis des jeunes
- ↳ Encourager le jeune à s'exprimer, à faire des choix et à les mettre en œuvre
- ↳ Offrir un éventail d'activités innovantes
- ↳ Faciliter la prise de responsabilité dans le groupe en fonction de l'âge et de la maturité

BON À SAVOIR

N'hésitez pas à consulter le projet de fonctionnement de l'ALSH TSCL en vous renseignant auprès de la directrice, ou sur le blog (voir « Le blog »)

# AUTRES INFORMATIONS

## *Le Covoiturage*



Vous avez **besoin** d'un moyen de **transport** pour amener votre enfant à une activité?

Vous avez de la place dans votre véhicule pour **emmener** un autre enfant à une activité?



*Alors participez à l'opération covoiturage*

### Le principe :

Le principe de l'opération est simple. Il s'agit de **mettre en relation les parents** entre eux, qui ont, soit besoin d'un moyen de transport, soit de la place pour emmener un autre jeune. Renseignez-vous auprès de la directrice, Alexandra GACHE, qui vous expliquera les modalités de fonctionnement.

@ *Le Blog* @

<http://jeunesse-pm.hautetfort.com/>

*Vous y trouverez :*

- ☺ Le programme d'animation de chaque période de vacances
- ☺ Les documents pour s'inscrire (à télécharger)
- ☺ Les photos des activités
- ☺ Les listes définitives des jeunes participant aux activités
- ☺ Et bien plus encore...

*Directrice :*  
**ALEXANDRA  
GACHE**  
**06 88 94 75 94**

NOTES



NOTES

